

Compte rendu de la réunion de la commission communale de l'accueil (CCA)
Le mercredi 07 octobre 2020 à 17h30
Salon Gothique de l'hôtel de ville - Grand-Place 22 à 7000 Mons

Liste des présences en annexe

L'ordre du jour :

- ◆ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 octobre 2019**
Le compte-rendu a été remis par courriel à la date du 12/11/2019
- ◆ **Programme CLE 2016-2021 :**
 - ◆ Evaluation du programme CLE 2016-2021
 - ◆ Etat des lieux en vue du renouvellement du programme CLE 2021-2026 : présentation
 - ◆ Rapport d'activités 2019-2020 et plan d'action annuel 2020-2021 – définition et approbation
 - ◆ Information du soutien financier aux opérateurs de l'accueil AES1 et AES2
 - ◆ Formations continues ATL
- ◆ **Divers**

Documents remis par courriel préalablement à la réunion: le canevas d'évaluation du programme CLE 2021-2026 : les outils qui seront utilisés pour récolter les informations. Les questionnaires Accueillant.e.s extrascolaires, Etablissements scolaires et Opérateurs ont été remis par mail le 01.10.20. Le questionnaire « enfant » n'est pas encore finalisé. Les documents rapport d'activités 2019-2020 et plan d'action annuel 2020-2021 pour approbation et les deux courriers liés au soutien financier des AES1 et AES2.

Déroulement général et interventions

Ordre du jour

I. Approbation du compte rendu de la réunion du 24 octobre 2019

Le compte-rendu a été remis par courriel en date du 12/11/2019
Sans remarque, le compte rendu est approuvé.

II. Programme CLE 2016-2021 :

- Evaluation du programme CLE 2016-2021

La Commune réalise, deux ans après l'agrément du programme CLE et deux ans après la première évaluation, un rapport d'évaluation relatif au programme CLE. Ce rapport est transmis aux membres de la CCA et est présenté dans un cadre d'une dynamique évolutive.

A la lecture de ce rapport, il apparaît qu'en terme d'opérateurs d'accueil, des activités culturelles et sportives et autres aspects, l'évolution est **STATU QUO**.

Les informations énoncées en réunion sont reprises dans le document.

- Etat des lieux en vue du renouvellement du programme CLE 2021-2026 : présentation

Les outils qui seront utilisés pour récolter les informations sont soumises à l'ensemble des membres présents pour analyse. Les questionnaires Accueillant.e.s extrascolaires, Etablissements scolaires et Opérateurs sont tous lus et ont fait l'objet de remarques, réflexions et corrections. Les modifications seront apportées aux questionnaires dans la mesure du possible et en fonction d'impératifs techniques.

Parmi les réflexions menées au cours de ces travaux, il a été remarqué :

° pour le questionnaire « opérateurs extrascolaires, socioculturels et sportifs » :

- d'introduire une jauge d'avancement (part de la progression) estimant le temps consacré à répondre au(x) questionnaire(s).

- Mme Brichaux propose moins de choix dans les questionnaires portés à 3, 5 ou 7 maximum.

- vérifier l'orthographe.

Q. 25 : lorsque la réponse possible est la qualité de l'encadrement, celle-ci doit être considérée comme le bien-être des Enfants et intégrée comme une évidence dans la question.

Q. 29 : faire la distinction entre handicap physique et mental. Préciser les 8 types d'handicap.

Q. 34 : ajouter le nombre de locaux (local 1, local 2, local 3, etc...).

Q. 37 : une seule réponse est un facteur bloquant. Préciser les différents locaux et ajouter location.

Q. 47 : supprimer la case « AUTRE PUBLICITE PRIVEE » qui glissera dans la case AUTRES.

Q. 48 : supprimer la case « PAR DES REUNIONS D'INFORMATIONS/PORTES OUVERTES/PERMANENCES », glisser la case « PAR UN AUTRE EVENEMENT » vers la case « AUTRES ».

Le point 6 « La coordination Accueil Temps Libre » a fait l'objet de discussions quant à l'opportunité de se trouver dans les questionnaires. Après échanges, l'Assemblée juge utile de le maintenir.

Q. 61 : item sur 5 options et non deux choix. Les classer par priorité. Intégrer une SUIVANT pour ne pas répondre aux questions suivantes.

Q. 62 : dans les réponses possibles : mettre tout d'abord insuffisant, suffisant et sans avis.

Q. 68 : Expliciter et préciser les articles du code qualité.

- pour les questions sur les objectifs du code qualité, demande d'expliciter les articles liés aux objectifs du code qualité.

° pour le questionnaire Accueillante.e.s extrascolaires :

Q4 : ajouter bénévole/volontaire

Q5 : bien-être

Q.11 : classement de 1 à 5, du plus problématique au moins problématique

Q. 13 : présentation différente pour cocher les réponses en mettant des

Q. 14 : insérer des cases en déplacement - formation en ligne

Q. 15 : cases à cocher

Q.16 : reformuler la question par « quels sont les aménagements que vous souhaiteriez disposer pour participer aux formations ? »

Q. 17 : reformuler la question par « selon vous, votre contact avec les parents est-il bon ? »

Q. 19 : préciser nombre de locaux et multiplier la question en fonction du nombre de locaux.

Q. 21 : modifier l'ordre : insuffisant – suffisant- sans avis

Q. 23 : reformuler la question « Concernant le matériel .. »

Q. 24 : supprimer les réponses possibles et permettre une question ouverte

Q. 26 : supprimer les réponses possibles

Q. 28 : permettre une question ouverte

Q. 30 : pour les réponses possibles, mettre un classement de 1 à 5

Q. 31 : modifications à apporter comme pour le questionnaire « Opérateurs extrascolaires, socioculturels et sportifs ».

° pour le questionnaire « Etablissements scolaires »

- Intégrer le temps à consacrer pour répondre au questionnaire. Jauge évolutive.
- Mot introductif, au vu de la crise sanitaire que le service Accueil extrascolaire est conscient de la lourde charge administrative qui incombe aux directions mais qu'il est indispensable de répondre à celui-ci étant donné qu'à la clef, il y a des subventions.

Q.1 : intégrer les jours de la semaine et les plages horaires sous forme de tableau

Q.2 : préciser les plages horaires sous forme de tableau avec les réponses OUI/NON

Q.3 : formuler autrement la question sachant que certains parents n'inscrivent pas leur(s) enfant(s) étant donné que le coût est un frein. Comment organiser la perception du coût ?

Q.4 : le Bien-Etre chez l'enfant est une évidence. Remarque faite pour les deux autres questionnaires. Etablir un classement dans les choix à opérer.

Q.8 : intégrer la notion de correctement sécurisés

Q.9 : introduire la question par SELON VOUS.....

Q. 10 : introduire la question par SELON VOUS, comment diffusez-vous l'information auprès des parents ?

- **Rapport d'activités 2019-2020 et plan d'action annuel 2020-2021 – définition et approbation**

Rmq : coquille dans le texte : correction au niveau de l'année scolaire en bas de page.

Pour le rapport d'activités : Les actions réalisées sont précisées. Les difficultés et points d'attention liés à la mise en place des projets sont signalés.

Les informations énoncées en réunion sont reprises dans le document.

Pour le plan d'action annuel : il est indiqué que les objectifs à atteindre et les actions sont identiques à ceux des années précédentes.

Pour rappel, ces objectifs sont en lien avec les axes de travail du programme CLE.

Approbation du rapport d'activités et du plan d'action annuel sans remarques particulières.

- Information du soutien financier aux opérateurs de l'accueil AES1 et AES2

Présentation des subventions extrascolaires de type 2 à l'Assemblée. Montant total de 505.296,42 €. Sans remarques.

Présentation de la subvention octroyée à chaque opérateur de l'accueil dans le cadre du programme CLE de la commune.

Intervention de G. Soupart sur la ventilation des montants octroyés. Demande des précisions par rapport aux montants octroyés aux PO libres et à l'asbl Les Amis de l'Enseignement. Quel est le nombre d'enfants fréquentant les garderies ? A quel moment les enfants sont inscrits pour l'accueil extrascolaire ? S'interroge sur le montant plus faible accordé à l'asbl Les Amis de l'enseignement par rapport à d'autres PO libres ? Les enfants du communal sont-ils scannés directement ou pas dès la sortie de l'école ? Demande une analyse détaillée des subventions reçues.

Elément de réponse : La population scolaire du PO de Mons est de +/- 3800 élèves. Ayant un enseignement plus de proximité, composé principalement de structures à échelle familiale, seulement 30% de la population scolaire fréquente l'accueil extrascolaire.

M. Dufour intervient également en précisant que les PO libres gèrent des écoles avec une population scolaire très importante, fréquentant régulièrement l'accueil extrascolaire. Ce qui explique les subventions reçues.

- Formations continues ATL

Avec la crise sanitaire COVID – 19, les formations continues délocalisées ATL ont été suspendues. Celles-ci seront reprogrammées dès que la situation sanitaire le permettra.

III. Divers

- Les brochures de stages seront réalisées pour les vacances d'automne et d'hiver 2020 et diffusées via les réseaux sociaux. Un boost de 500 € sur facebook sera réalisé en vue de promouvoir au maximum les activités proposées par les structures ;
- La journée du temps libre se tiendra le dimanche 29 août 2021 au parc du Waux-Hall à Mons
- Le guide des activités extrascolaires sera réédité en août 2021 et distribué lors de la journée du temps libre
- Achat de deux minibus pour l'accueil extrascolaire disponible fin d'année.
- Prochaine CCA : le 30 novembre 2020 de 12h30 à 14h00 au Calva de Ghlin.

Rapporteur : Véronique Degand, responsable du service Education/Jeunesse

Danielle BRICHAUX,



DANIELE BRICHAUX

Présidente suppléante de la CCA –
Conseillère communale PS